GESTION DE L'ABREUVEMENT

#11

Rester vigilant sur la qualité de l'eau d'abreuvement, pourquoi est-ce important?

Les animaux d'élevage sont composés de 65 à 80 % d'eau : **« l'eau est le premier aliment des volailles ! »**.

Entre la source et le bec des animaux, l'eau réalise tout un parcours et peut se contaminer avec des éléments indésirables voire toxiques, notamment via les oiseaux sauvages.

Quelle eau puis-je utiliser ?

- L'eau du réseau public
- L'eau en provenance d'un forage/puits privé (*cf. page 3)
- **L'eau de surface = interdit,** sauf si je la traite pour qu'elle soit salubre et saine

Je distribue l'eau à mes animaux

- Je dispose les points d'abreuvement de façon à ce qu'ils soient accessibles à toutes mes volailles tout en évitant les sources de contamination notamment par les oiseaux sauvages
- Les circuits d'abreuvement sont adaptés aux animaux (âge, nombre), permettent de limiter le gaspillage et sont facilement démontables et accessibles pour leur nettoyage et désinfection

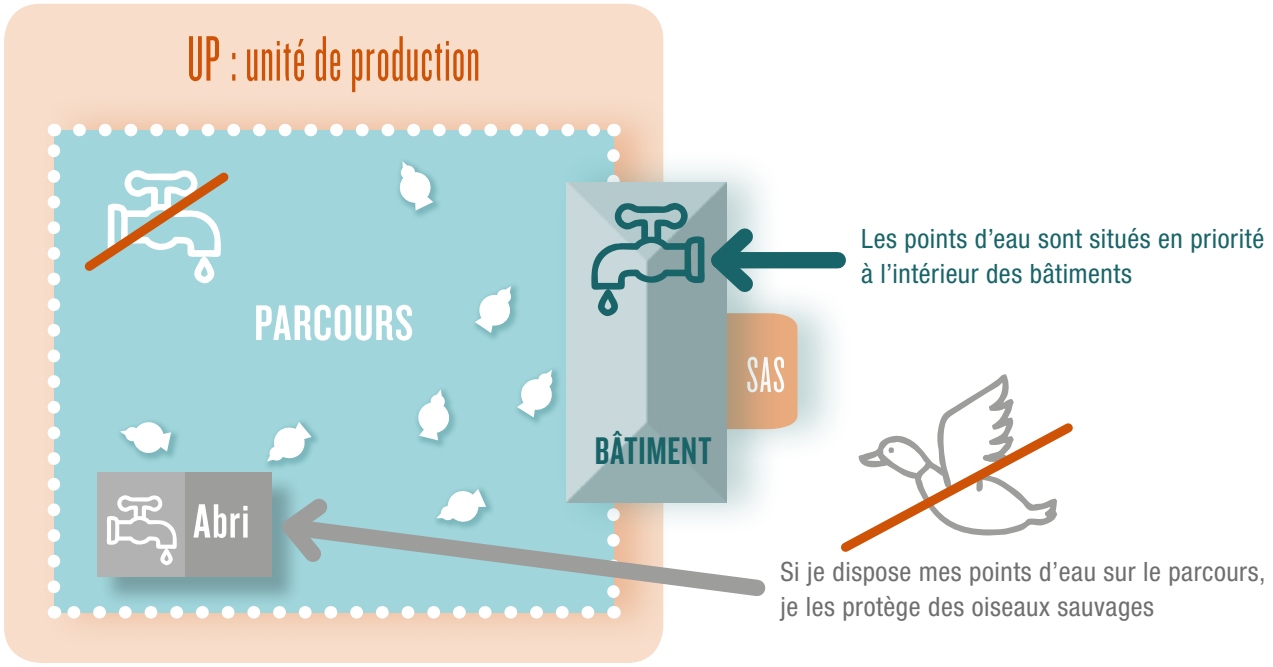

Je reste vigilant sur les sources de contamination de l'eau d'abreuvement :

- Avant l'arrivée des animaux, une purge des abreuvoirs permet de retirer l'eau stagnante et de vérifier les débits.
- Lorsque mes animaux sont présents, je nettoie les abreuvoirs régulièrement pour enlever les matières fécales pouvant s'y trouver.
- Lorsque je décontamine mes circuits d'eau, je fais attention aux retours d'eau par siphonage (dépression) ou refoulement (contrepression) pouvant conduire à des contaminations chimiques et/ou bactériologiques de l'eau d'abreuvement.

À noter : Les élevages relevant de l'*arrêté du 26 février 2008* relatif à la lutte contre les infections à Salmonella dans les troupeaux de reproduction de l'espèce Gallus gallus en filière chair et fixant les modalités de déclaration des salmonelloses aviaires, doivent respecter les critères précisés en annexe de cet arrêté .

▶ Il est recommandé de contrôler la qualité de mon eau d'abreuvement

Les objectifs recommandés sont les suivants :

	Paramètres	Valeurs attendues	Origine
Physico-chimie	pH	5,5 - 6,5	Lié à la nature géologique des terrains traversés par la source
	Dureté	10 - 15° F	
	Fer	≤ 0,2 mg/L	Constituant naturel des eaux souterraines appauvries en oxygène
	Manganèse	≤ 0,05 mg/L	Constituant naturel des eaux souterraines. Si présence en surface : pollution
	Nitrates	≤ 50 mg/L	Pollution de la ressource en eau
	Nitrites	≤ 0,1 mg/L	
	Ammonium	≤ 0,2 mg/L	
	Matières organiques	≤ 2 mg 02/L	Contamination : infiltration en surface
Bacteriologie	Flore totale à 22°C Flore totale à 37°C	10 / 1 mL 100 / 1 mL	Biofilm
	Coliformes totaux	Abs / 100 mL	Pollution bactérienne de l'eau
	Coliformes fécaux	Abs / 100 mL	Infiltration en surface de substances d'origine animale
	Streptocoques fécaux (entérocoques)	Abs / 100 mL	
	ASR (clostridium)	1 spore / 20mL	Biofilm et entretion du forage

Quand est-il recommandé de faire les prélèvements ?

- Au minimum 1 fois par an. En cas d'alimentation par réseau privé, il est conseillé de faire 2 prélèvements par an (même si je n'ai pas de problèmes particuliers visibles).
- Lorsque je constate des problèmes sanitaires chez mes animaux
- Lorsque j'ai des difficultés à garder ma litière propre
- Lorsque j'observe des baisses de performances inexpliquées
- Lorsque je choisis un dispositif de traitement pour l'adapter à mes besoins

Où est-il recommandé de faire les prélèvements ?

À minima en début de ligne pour contrôler la qualité de l'eau distribuée aux animaux et dans l'idéal, en bout de ligne ou en bout de circuit d'alimentation de mes abreuvoirs pour être sûr de contrôler la qualité de l'eau bue par les animaux

Une eau claire **n'est pas** un signe de qualité !

Que faire si les objectifs de qualité de mon eau d'abreuvement ne sont pas atteints ?

- Je nettoie et désinfecte le circuit d'abreuvement (voir fiche «Plan de nettoyage et désinfection»).
- Je traite mon eau avec un dispositif adapté à mon problème.

Quelques exemples de traitements possibles

La Chloration

- Les canalisations doivent être très propres pour que le chlore soit efficace.
- Je vérifie régulièrement l'efficacité de mon dispositif de chloration en mesurant les teneurs de chlore libre en bout de ligne : (min 0,5 ppm pour pH<7)) l'aide d'un kit DPD, kit orthotoludine.

Peroxydation

- Je peux choisir ce dispositif quand la chloration est impossible (pH élevé, dureté, MO…).
- Je vérifie régulièrement l'efficacité de mon dispositif par des dosages en bout de ligne (min 30 ppm), à l'aide de bandelettes.

Acidification

- Je peux choisir ce dispositif pour baisser le pH, réduire les teneurs. en matières organiques, réduire les contaminations en levures, moisissures.

Conseils pour implanter un forage ou un puits ? À réaliser sur terrain bien drainé et loin des sources de pollution !

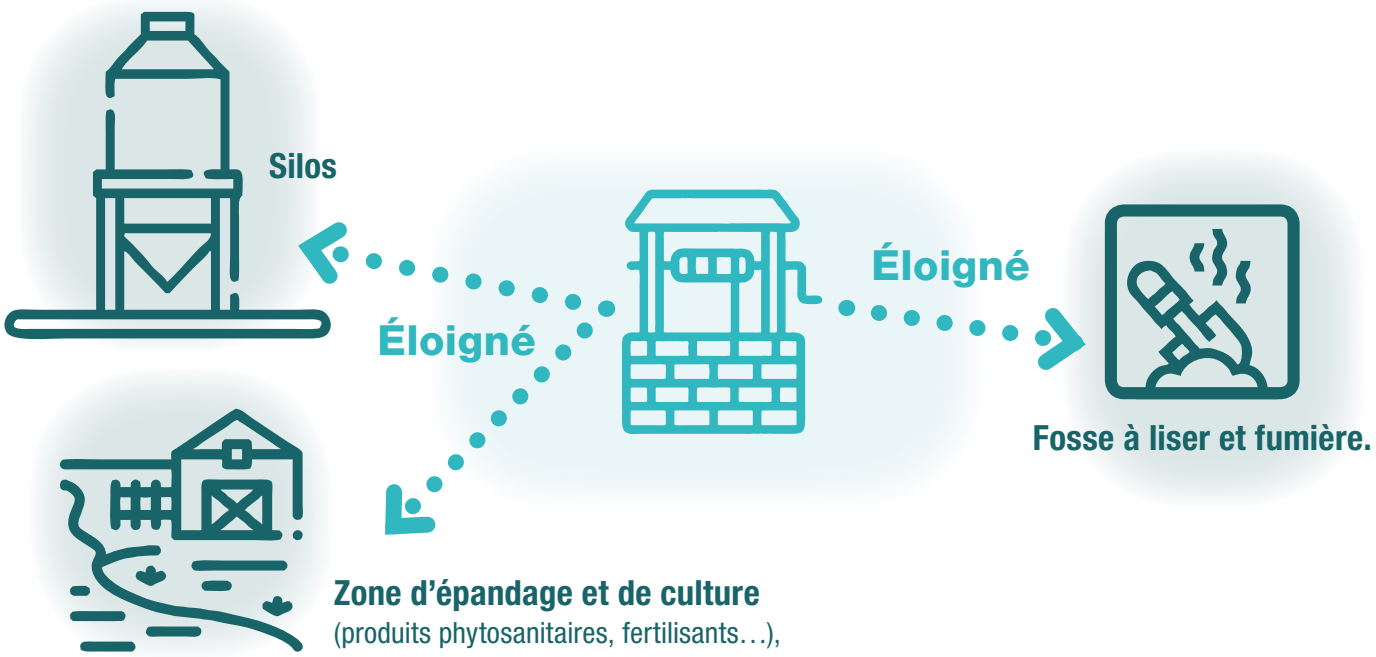

Pour les forages existants, je veille à maintenir les sources de contaminations éloignées de mon forage.

À noter :

- l'eau destinée à l'abreuvement des Gallus gallus reproducteurs ne doit contenir aucun germe (normes du Contrôle officiel hygiénique et sanitaire (COHS))
- Pour tous les autres animaux d'élevage, l'eau d'abreuvement n'est soumise à aucune obligation réglementaire concernant les critères bactériologiques ou physico-chimiques, il ne s'agit que de recommandation de seuil à respecter.

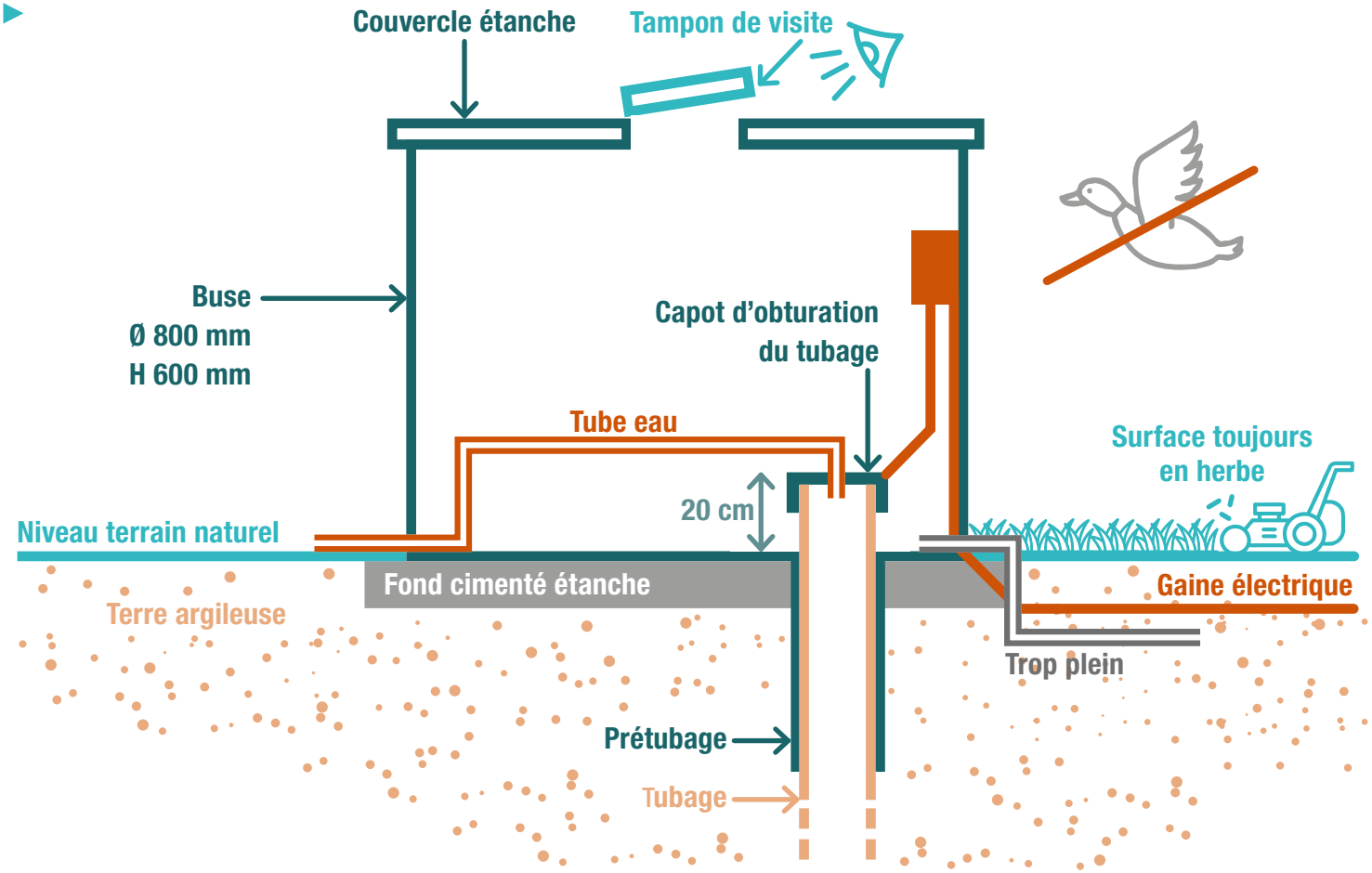

Je protège mon captage pour éviter tout risque de contaminations, notamment par les oiseaux sauvages et j'entretiens les abords qui doivent rester propres.

Tout savoir sur la maitrise de la qualité de l'eau disponible sur **www.itavi.asso.fr**